



CLASSIQUES  
GARNIER

« Compte rendu de l'Assemblée Générale de la SIAM du 2 Avril 2011 »,  
*Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 54, 2011 – 2,  
p. 155-160

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3975-9.p.0155](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3975-9.p.0155)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2011. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIAM DU 2 AVRIL 2011

La réunion débute à 14h45.

Présents : O. Millet, P. Petit, M. Foglia, E. Schneikert, F. Leray, N. Lombart, B. Sève, J.-Y. Pouilloux, C. Couturas, M. Lazard, A. Tournon, D. Brancher, B. Grandmaison, J.-F. Chappuit, P. Desan, P. Chappé, O. Guerrier, C. Blum, J.-M. Terrasse, A. Andrieux.

Le Président, Jean-Marc Terrasse, ouvre la séance en précisant que cette A.G., particulièrement importante, devra se prononcer par vote sur les deux points suivants, prévus à l'ordre du jour : modification des statuts de la SIAM et élection du nouveau Président, d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau Bureau, suivant le renouvellement normal prévu par les statuts (*cf.* art. 7). La modification des statuts concerne la proposition de la réduction du CA à 9 membres maximum (il est actuellement fixé à 18, d'après l'Article 7 des statuts) et le fait que le Président soit désormais élu par l'AG et non plus par le CA seul (*cf.* art. 8).

Avant d'aborder ces questions, Armelle Andrieux, Secrétaire Générale, fait le point sur la répartition des pouvoirs. Au nombre total de 36, ils se répartissent comme suit : Nicolas Lombart, 1 ; Olivier Guerrier, 1 ; Olivier Millet, 3 ; André Tournon, 3 ; Jean-François Chappuit, 3 ; Claude Blum, 3 ; Jean-Yves Pouilloux, 4 ; Philippe Desan, 4 ; Jean-Marc Terrasse, 6 ; Armelle Andrieux, 8.

J.-M. Terrasse évoque, en ce qui concerne le premier point à mettre au vote, la volonté de redonner un pouvoir législatif plus important à l'AG, le CA, au nombre plus étroit, pouvant fonctionner plus facilement dans l'exécution.

A. Tournon insiste aussi sur la nécessité de repenser les pouvoirs et attributions du CA : ses 9 membres constituant plutôt, désormais, un bureau exécutif plus que délibératif. Il s'agirait également de répartir autrement les pouvoirs entre le CA et l'AG.

La proposition est mise au vote.

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 19

La proposition concernant la réduction du CA à 9 membres maximum est adoptée.

Nous passons au deuxième point : l'élection du Président par l'AG.

O. Millet s'interroge sur la périodicité de l'élection. Il est proposé un renouvellement par moitié, tous les trois ans, du CA donc de 8 membres indépendamment du Président (*cf.* Art. 8).

La proposition de modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

Puis Jean-Marc Terrasse prend la parole afin de remercier l'assistance de lui avoir fait confiance durant ces six dernières années, d'autant qu'un certain nombre de situations se sont avérées difficiles, comme celle de notre site internet, pour lequel créations et transformations ont été nécessaires. Mais il estime que ces différents problèmes sont désormais quasiment réglés.

J.-Y. Pouilloux se demande s'il ne serait pas raisonnable de mettre sur le site le contenu des Bulletins précédents ; question à laquelle C. Blum et J.-M. Terrasse répondent qu'il est, quoi qu'il en soit, nécessaire de penser en même temps le site, l'évolution du Bulletin et celle du matériau de recherche.

J.-M. Terrasse évoque ensuite notre fichier, particulièrement important puisqu'il représente la vie de la société. Quelques points y sont encore litigieux (des décès, par exemple).

Quant aux relations avec les éditeurs du Bulletin, notre vitrine des recherches sur Montaigne, après Jouve, nous avons un nouveau contrat avec Garnier.

Ces différents points ayant été précisés, le Président sortant fait un appel aux candidatures afin de le remplacer. Il demande également qu'un programme soit développé par chaque candidat.

Olivier Guerrier se présente. Il précise que sa priorité est la politique scientifique de la SIAM et demande que Jean-Yves Pouilloux se maintienne en tant que responsable éditorial du Bulletin. Il ajoute qu'il souhaiterait aussi être secondé par deux vice-présidents.

Il insiste enfin sur l'exigence scientifique, qui est essentielle pour notre Société, même s'il s'agit aussi de savoir la vulgariser, dans le bon sens du terme.

Nous passons au vote de l'Assemblée Générale, conformément aux nouveaux statuts de la SIAM.

Olivier Guerrier est élu Président à l'unanimité.

On doit désormais procéder à l'élection d'un Conseil d'Administration.

Il est demandé que chaque postulant se présente pour une fonction précise.

O. Millet se demande s'il ne serait pas plus logique que, puisque qu'il y a de nouveaux statuts, un nouveau Conseil, dont le nombre de membres est très réduit, ne devrait pas être élu, en faisant table rase des personnes renouvelables ou non. Le principe est adopté.

Se présentent donc pour ce nouveau Conseil d'Administration aux postes suivants :

Bernard Sève et Philippe Desan, vice-présidents ; Armelle Andrieux, secrétaire générale (elle estime pouvoir apporter son expérience à ce poste, mais aussi une complémentarité et une ouverture sur le monde des études secondaires et sur les voyages que pourrait de nouveau offrir la SIAM à ses adhérents) ; Jean-Yves Pouilloux, responsable éditorial du BSAM ; Nicolas Lombart, s'occupant déjà des réclamations liées à la réception du Bulletin, Trésorier ; Marc Foglia, chargé du site internet ; Élisabeth Schneikert, également chargée de mission sur les voyages ; Dominique Brancher.

Le nouveau Conseil d'Administration est élu à l'unanimité.

À l'issue de ce vote, M. Lazard insiste sur le fait que nous sommes une société d'Amis et que nous devons donc aussi nous adresser aux personnes qui aiment Montaigne, sans pour autant être des spécialistes.

Puis P. Petit, Trésorier démissionnaire, ajoute que les adhésions des individuels ont baissé de 57% depuis 2009 et qu'il sera donc nécessaire de prendre une orientation stratégique qui visera les institutions mais aussi les non spécialistes.

Quant à J.-Y. Pouilloux, il évoque certains dysfonctionnements dans les envois et la diffusion du Bulletin qu'il sera nécessaire de régler.

Il précise également que le Livre I des *Essais* était au programme de l'Agrégation cette année, et se réjouit que le sujet de la Dissertation de l'Agrégation interne ait même porté sur lui. Le prochain Bulletin, bientôt sous presse, portera sur les Actes du Colloque de Milan sur les Affections ; quant au numéro suivant, il sera accessible à un public beaucoup plus large, et sera consacré à la Philosophie et aux interprétations des *Essais*.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, O. Guerrier clôt la séance à 15h45, afin de laisser place à la réunion du nouveau Conseil d'Administration.

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SIAM DU 2 AVRIL 2011

La séance est ouverte par Olivier Guerrier à 16h05.

Présents : O. Guerrier, B. Sève, J.-Y. Pouilloux, P. Desan, M. Foglia, É. Schneikert, D. Brancher, N. Lombart, A. Andrieux et C. Blum, Président d'honneur.

O. Guerrier désire que soient traitées les questions suivantes : définition des fonctions de chacun, le passage de témoin après ces élections, la politique scientifique et une organisation sur trois ans, les actions sur le site internet.

C. Blum insiste pour que le rôle de chacun des membres du CA soit très précisément et très clairement défini.

Ainsi, il est décidé que :

- Le Président et les vice-présidents se chargeront de définir la politique de la SIAM, de fixer les ordres du jour des différentes réunions, d'organiser les éventuels colloques et de lancer les invitations.

- La Secrétaire Générale préparera les différents courriers destinés aux adhérents, réservera les salles pour les conférences (Arsenal, Sorbonne ou Université de Chicago, par exemple), se chargera de la demande de subvention annuelle au CNL, et tiendra les différents compte rendus destinés à la section « Vie de la Société » du Bulletin.
- Le Trésorier tiendra les comptes, fera le relevé de notre boîte postale, répondra aux réclamations et, avec l'aide logistique de P. Desan, se chargera de tenir un fichier fiable afin de constituer un mailing et sera en mesure d'imprimer les étiquettes permettant d'envoyer le courrier papier.

C. Blum précise qu'il est toujours possible de faire aussi appel à un comptable, de façon ponctuelle, pour le bilan annuel.

P. Desan s'interroge sur la nécessité d'envoyer encore des courriers papier et préférerait que les invitations aux conférences se fassent par courrier électronique : il suffirait d'en faire la demande à nos sociétaires qui préciseraient nominalement s'ils désirent encore un courrier papier. Il serait nécessaire de leur demander également s'ils reçoivent bien le Bulletin et s'ils sont à jour de leur cotisation (toute cotisation pour l'année en cours n'étant valide que jusqu'à fin Avril).

En ce qui concerne le site internet, M. Foglia qui accepte de prendre le relai, désire travailler sous l'autorité d'un référent : B. Sève ou J.-Y. Pouilloux. Prendront aussi place sur le site, les résumés d'articles en Français et Anglais des articles du BSAM, ainsi que sa table des matières. De plus, toute information sera à transmettre à M. Foglia, afin qu'il puisse enrichir notre site.

Puis, O. Guerrier précise qu'il serait bon de retrouver un rythme de deux conférences par an et qu'il serait souhaitable de décentraliser nos différentes actions. É. Schneikert insiste à ce propos pour que les invitations se fassent suffisamment à l'avance afin d'éviter les problèmes de calendrier et de déplacements.

Le prochain CA devrait se dérouler le 8 octobre 2011 et une AG se tiendra en décembre, précédée d'une conférence, peut-être d'Ali Ben Makhlof.

On évoque enfin le Colloque du Centenaire, la SIAM ayant été créée le 8 Juin 1912.

O. Guerrier propose qu'il se tienne à Toulouse, et B. Sève que le thème en soit : les transformations de l'image de Montaigne en 100 ans. Il se propose de réaliser un texte de cadrage pour ce colloque.

La séance est levée à 17h15.

Armelle Andrieux, Secrétaire Générale.